Affaire Zemmour : Sopo écrit à France TV

05/03/2011 à 21h16

SOS Racisme a demandé aujourd'hui au PDG de France Télévisions Rémy Pfimlin quelle sanction -telle que "suspension provisoire de l'antenne"- il comptait prendre contre Eric Zemmour, condamné pour provocation à la discrimination raciale après des propos sur "les Noirs et les Arabes".

"Je ne conçois pas qu'une telle condamnation ne porte pas une atteinte grave à l'image du groupe que vous présidez", dit Dominique Sopo, président de SOS Racisme, dans une lettre ouverte à M. Pfimlin. Il rappelle que la condamnation faisait référence notamment à des propos tenus dans une émission diffusée sur une des chaînes du groupe France Télévisions. "En outre, de par sa caractéristique de service public, le groupe France Télévisions se doit, comme vous l'avez à maintes fois exprimé, d'adopter un comportement exemplaire et citoyen", estime M. Sopo. […]

Le Figaro

(merci à R2012)